

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

Séance du mardi 29 novembre 2016

1 – POINTS SOUMIS AU VOTE

1. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 18 octobre 2016.
2. Possibilité d'effectuer un stage au sein du cursus du DU « Diplôme de l'Étudiant Entrepreneur ».
3. Subventions FSDIE.
4. Règlement des études de l'IEP Saint-Germain-en-Laye.

2 – RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 18 octobre 2016

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité (23 pour – 0 contre – 0 abstention) le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2016.

2. Possibilité d'effectuer un stage au sein du cursus du DU D2E

Le dispositif PÉPITE, dans le cadre duquel s'inscrit le diplôme d'université « Diplôme de l'Étudiant Entrepreneur », recommande aujourd'hui d'introduire la possibilité d'une pratique de stage dans les maquettes de formation.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité (23 pour – 0 contre – 0 abstention) la possibilité d'introduire la pratique d'un stage dans la maquette de ce diplôme.

3. Subventions FSDIE

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité (23 pour – 0 contre – 0 abstention) les subventions proposées par la vie étudiante ainsi que le renouvellement de local pour le BDE Le Chantier.

4. Règlement des études de l'IEP Saint-Germain-en-Laye

Le règlement des études de l'IEP a fait l'objet d'une mise à jour en prenant en compte l'ouverture de la troisième année de formation à l'IEP.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité (12 pour – 0 contre – 4 abstentions) le règlement des études de l'IEP Saint-Germain-en-Laye.